

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes





Secrétariat des conférences
intergouvernementales canadiennes

3

PRÉFACE

5

MESSAGE DU SECRÉTAIRE

7

CONFÉRENCES

- 7 Nombre de conférences
- 10 Structure
- 10 Services

11

SERVICES D'INFORMATION

- 11 Gestion de l'information
- 12 Technologie de l'information
- 13 Communications

14

SERVICES INTÉGRÉS

- 14 Finances
- 17 Administration
- 17 Personnel

19

DIRIGEANTS DU SCIC

Rapport aux gouvernements

1999-2000

Notre page couverture symbolise les conférences intergouvernementales au Canada. On y trouve quatorze armoiries officielles en commençant par celles du Canada au sommet suivies, de gauche à droite, de celles des provinces et des territoires d'après l'ordre d'adhésion à la Confédération. Les armoiries sont disposées autour du logo du SCIC qui évoque les gouvernements prenant place à une table de conférence.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un organisme qui assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales. Le Secrétariat a été créé par les premiers ministres canadiens en 1973.

Étant donné que le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux, il a le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Non seulement les deux ordres de gouvernement contribuent-ils à son budget, mais son personnel est recruté à la fois chez les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette diversité des effectifs renforce le caractère intergouvernemental de l'organisme et crée, au sein du Secrétariat, un climat spécial de coopération qui se traduit par des services de grande qualité fournis à sa clientèle.

Le SCIC permet à ses clients d'obtenir un rapport coût-efficacité de plus en plus intéressant et des économies d'échelle de plus en plus importantes. Il offre en outre les avantages habituels rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence globale acquise en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur au Canada.

En plus d'être le secrétariat permanent de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, le SCIC sert aussi d'autres conférences réunissant des premiers ministres, telles la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, les réunions des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, et la Conférence des premiers ministres de l'Ouest.

La majeure partie du travail du Secrétariat consiste toutefois à fournir des services à des réunions de ministres et de sous-ministres. Les services en question sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions. Le rôle du SCIC est de libérer les ministères concernés des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une certaine continuité à ses clients entre les conférences. Le Secrétariat s'occupe de conférences dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale.

En plus de fournir des services aux conférences, le Secrétariat garde des archives de documents et d'enregistrements audiovisuels relatifs aux conférences, que peuvent consulter les gouvernements et le public. Il publie en outre des documents relatifs aux activités qui se déroulent sur la scène des conférences intergouvernementales.

Photo: Leclair



En rétrospective des deux derniers exercices, je crois qu'il tient presque du miracle que nous ayons réussi à servir plus de 200 conférences au cours de cette période.

D'abord, au moment de célébrer son 25^e anniversaire en mai 1998, l'organisation venait à peine de terminer un autoexamen rigoureux.

Les résultats, annoncés en août, ont pris la forme d'une réorganisation du Secrétariat, d'une simplification de sa structure et de la mise en valeur d'une approche plus cohérente en matière de prestation de services aux conférences.

Au cours du même mois, nous avons emménagé dans de nouveaux locaux à Ottawa, tout juste avant la Conférence annuelle des premiers ministres qui a eu lieu à Saskatoon. Or, cette conférence est l'une des plus exigeantes que nous servons chaque année. Nous nous sommes retrouvés en septembre trop rapidement à notre goût. En effet, pas moins de 22 conférences étaient au programme pour ce mois-là, ce qui constituait un record mensuel. Le nombre de conférences est demeuré élevé tout au long de l'automne et de l'hiver 1998-1999. Ce phénomène s'explique principalement par la ronde intensive de discussions qui avaient trait à l'Entente-cadre sur l'union sociale. Ce processus débouchait en février 1999 sur la Réunion fédérale-provinciale des premiers ministres, tenue à Ottawa, et la signature de l'Entente en question. À la fin mars 1999, nous avons fourni des services à 99 conférences et, en cours de route, nous avons franchi l'étape importante que représentait notre 2000^e conférence. Cet événement est survenu lors de la Réunion fédérale-provinciale-territoriale des sous-ministres de la Santé qui s'est déroulée à Toronto le 3 décembre 1998.

L'exercice 1999-2000 nous a apporté un nouveau client, soit le territoire du Nunavut créé le 1^{er} avril. Nous avons donc modifié notre logo pour refléter le fait que, désormais, quatorze délégations pourraient participer aux réunions fédérales-provinciales-territoriales. Le nouvel exercice s'accompagnait en outre d'une augmentation budgétaire de l'ordre de 400 000 \$ pour nous permettre d'absorber les frais découlant du nombre accru de conférences. L'augmentation en question progressait à 500 000 \$ pour l'exercice 2000-2001. Cet apport additionnel était entièrement justifié, d'autant plus que le nombre de conférences en 1999-2000, soit 105, a dépassé par six celui de l'année précédente. Septembre, avec ses 22 conférences servies, a encore une fois été le mois le plus occupé.

Entre-temps, au bureau, le personnel du Secrétariat se trouvait confronté à un nombre inhabituel d'interventions majeures de la part du gouvernement fédéral : une refonte du système de classification des emplois, soit la Norme générale de classification (NGC); une nouvelle méthode pour la production des rapports financiers (la Stratégie d'information financière); les résultats du sondage exhaustif du gouvernement fédéral auprès de ses employés; les calculs compliqués découlant du règlement de grande portée obtenu par les fonctionnaires fédéraux en matière d'équité salariale; et finalement, à l'instar du reste de la planète, les préparatifs pour le passage à l'an 2000.

Pendant toute la période, notre site Web a brillé comme un phare puisqu'à la fin de mars 2000, soit moins de trois ans après sa création, il avait fait l'objet de près de 1,4 millions de visites. Nous comptons qu'il sera encore davantage consulté au fur et à mesure que nous en élargirons le contenu et que les gouvernements, les médias et le grand public auront plus recours à Internet pour trouver l'information recherchée.

J'ai commencé par dire qu'il est prodigieux, eu égard aux circonstances, que le Secrétariat ait réussi à servir plus de 200 conférences au cours des deux dernières années. Or, si nos efforts ont été couronnés d'un tel succès, c'est grâce au dévouement, à la persévérance ainsi qu'au professionnalisme de notre personnel. Je félicite donc celui-ci pour son excellent travail.

Stuart MacKinnon
Secrétaire, Conférences intergouvernementales canadiennes

Ottawa
Mai 2000

La section des Services aux conférences du SCIC apporte une aide et donne des conseils aux gouvernements pour planifier, organiser et soutenir des conférences intergouvernementales de niveau supérieur. Son but consiste à libérer ses clients des nombreuses tâches à caractère technique et administratif rattachées à la préparation et la tenue des réunions en question.

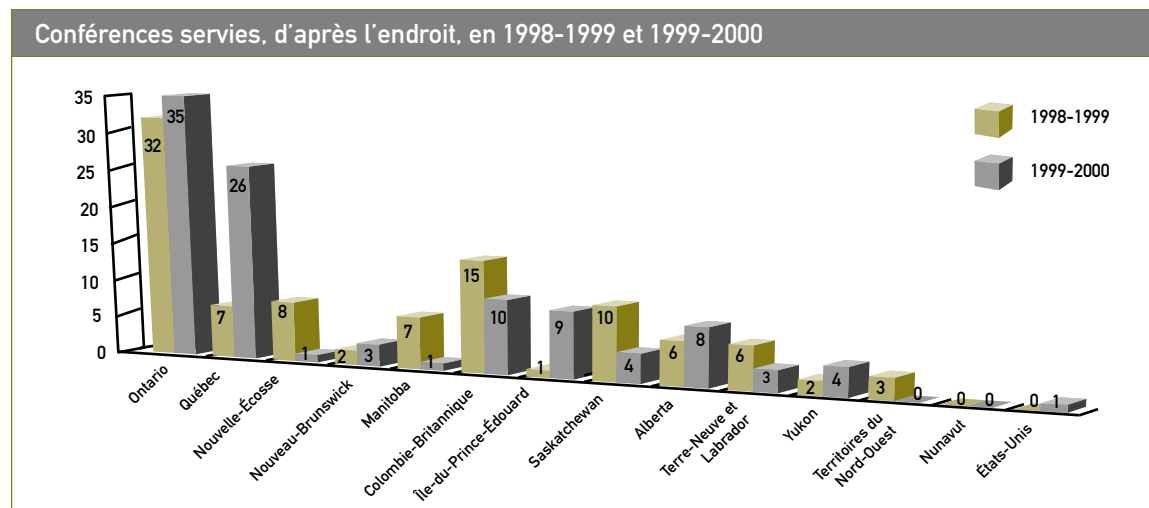
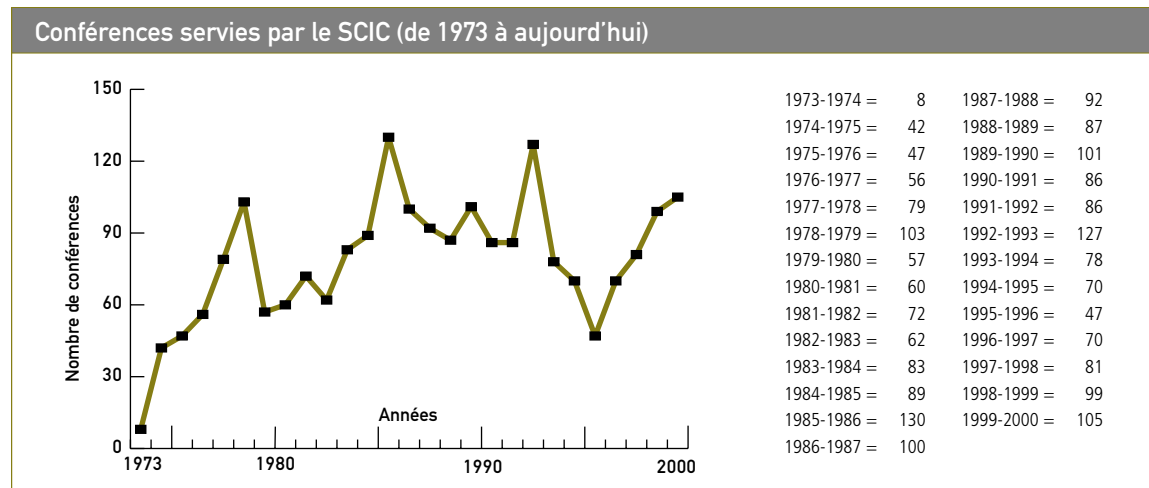


Photo : SCIC

Nombre de conférences

Le nombre de conférences a constamment progressé d'un minimum de 47 en 1995-1996 à 99 en 1998-1999 et ensuite à 105 en 1999-2000.

2000^e conférence servie par le SCIC. (de gauche à droite) Robert Kehayes, Frank Cholette, Lynn Pothier, Carol Bourgeois



Conférences

En tant que secrétariat permanent de la Conférence fédérale-provinciale-territoriale (f/p/t) des premiers ministres, le Secrétariat a constaté une diminution du nombre de réunions dans cette catégorie au cours des dernières années. Par contre, le nombre de réunions de premiers ministres provinciaux et territoriaux (p/t) a progressé.



Photo : SCIC

Conférence des premiers ministres de l'Ouest 1999, Drumheller (Alberta)

Bon nombre de conférences que sert le SCIC se tiennent dans des zones métropolitaines. Nous avons néanmoins assuré la coordination de conférences dans de petits centres, entre autres à Drumheller en Alberta, à Inuvik dans les Territoires du Nord-Ouest et à Iqaluit au Nunavut.

Photo : Marc-André Grenier, fournie par le gouvernement du Québec



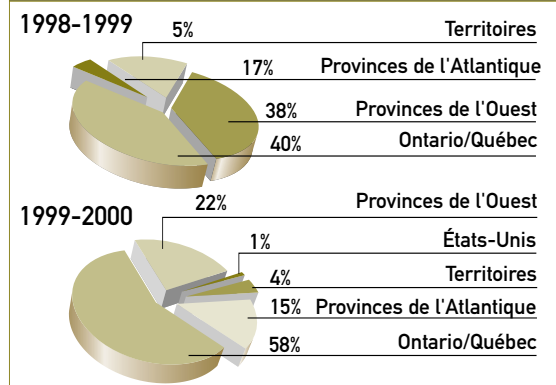
39^e Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, août 1999, Québec

Traditionnellement, le nombre de réunions f/p/t de ministres était plus élevé que celui des réunions de sous-ministres. Toutefois, en 1999-2000, il y a eu le même nombre de réunions aux deux niveaux, soit 50 dans chaque cas. En règle générale, les secteurs de conférences se réunissent de une à quatre fois par année à intervalles réguliers. La variation du nombre de conférences d'une année à l'autre s'explique par la nature éphémère des principales questions d'actualité qui surgissent ou, dans certains cas, par la convocation d'élections fédérales, provinciales ou territoriales. Il importe également de signaler que les réunions prennent de plus en plus un caractère informel, surtout aux niveaux inférieurs à celui de ministres.

Le SCIC a-t-il des bureaux régionaux au Canada?

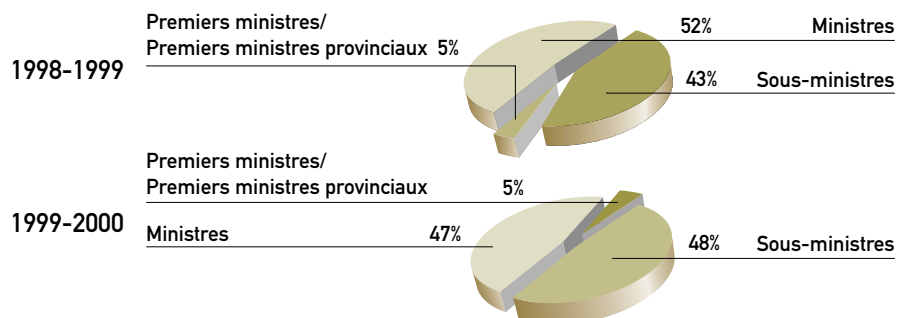
Non.

Tableau de ventilation par province et par région



Au cours des deux dernières années, nous avons fourni des services à plusieurs nouveaux secteurs, notamment les affaires francophones, les secrétaires des Conseils du trésor ou des Conseils de gestion, les coroners en chef et les médecins légistes en chef, et les commissaires de la fonction publique

Les conférences par niveau



Conférences servies par le SCIC 1 ^{er} avril 1998 - 31 mars 1999 et 1 ^{er} avril 1999 - 31 mars 2000														
SECTEUR	Premiers ministres		Ministres FPT		Sous-ministres FPT		Premiers ministres provinciaux		Ministres P-T		Sous-ministres PT		Total	
	98-99	99-00	98-99	99-00	98-99	99-00	98-99	99-00	98-99	99-00	98-99	99-00	98-99	99-00
Agriculture			2	4		2			1	1			3	7
Éducation					2	2			3	3	2	2	7	7
Protection civile									1		1		2	
Environnement (y compris la faune)			4	4	2	4							6	8
Finances									1	2			1	2
Pêches			3	4	1	1			1				5	5
Santé (y compris les aînés)			2	3	5	4			1	2		1	8	10
Patrimoine (y compris les parcs)			2	1	2	1							4	2
Ressources humaines et services sociaux (y compris le marché du travail, la santé au travail et l'Entente-cadre sur l'union sociale)			7	7	6	4			5	3	3	2	21	16
Industrie (y compris les communications, les sciences et la technologie, le tourisme et la consommation)			2	1	1	3			1				4	4
Affaires intergouvernementales	1						3	5				3	4	8
Justice et Solliciteur général (y compris le coroner en chef et les médecins légistes en chef et les droits de la personne)			1	1	2	4			1	1		2	4	8
Administrations locales/ logement									1	2		3	1	5
Affaires autochtones			1	2		1	1		1				3	3
Ressources naturelles (y compris l'exploitation forestière, l'énergie et les mines)			4	3	2	1							6	4
Administration gouvernementale (y compris le Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique et les Travaux publics)					2	2							2	2
Sports et loisirs			1	1	2	1			1	1	2	1	6	4
Condition féminine			2	1	4	3							6	4
Commerce (y compris le commerce intérieur)														
Transports			2	2	4	4							6	6
Total	1		33	34	35	37	4	5	18	15	8	14	99	105

Grâce à la compétence de son personnel, le Secrétariat a continué de conseiller et d'aider diverses autres organisations (p. ex., le processus de la conférence sur l'économie de l'Asie et du Pacifique) qui ont présenté officiellement une demande en ce sens.

Structure

Les Services aux conférences sont constitués de quatre équipes de conférences composées de fonctionnaires fédéraux et provinciaux, ces derniers étant détachés auprès du Secrétariat. Chaque équipe de base compte quatre membres qui relèvent d'un(e) chargé(e) de conférences qui agit comme secrétaire de la réunion et doit assurer la liaison avec l'hôte et le président ou les coprésidents. Le Secrétariat obtient en outre des services d'autres personnes à contrat, par exemple des techniciens en audiovisuel, des interprètes, des traducteurs et des gardiens de sécurité.

Services

Les services du SCIC sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider des réunions intergouvernementales de niveau supérieur. Les services en question sont fournis, dans les deux langues officielles, à toutes les délégations qui assistent à une réunion à un endroit quelconque au Canada. N'importe quel ministère fédéral, provincial ou territorial qui projette de convoquer une réunion intergouvernementale multilatérale de premiers ministres, de ministres ou de sous-ministres peut faire appel aux services du Secrétariat. Le SCIC absorbe les frais des services qu'il fournit. Toutefois, les frais des activités à caractère social et des services que ne fournit pas le SCIC sont habituellement à la charge du gouvernement hôte.

Liste partielle de services qu'offre le Secrétariat :

Avant la conférence

- Aide et orientation pour planifier et coordonner la réunion;
- Distribution de la note administrative, services de traduction et distribution



39^e conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, août 1999, Québec

Photo : Marc-André Grenier, fournie par le gouvernement du Québec

préalable de documents;

- Dispositions pour les services d'interprétation, de traduction et de sécurité sur place;
- Dispositions relatives au matériel technique et de bureau;
- Accréditation des médias au besoin.

Sur place à la conférence

- Montage des installations pour la conférence;
- Inscription des délégués et, au besoin, accréditation des médias;
- Coordination et distribution de documents;
- Dactylographier les délibérations de la conférence;
- Services de secrétariat;
- Services d'acheminement de messages et d'envois par télécopieur;
- Soutien technique (p. ex., exposés avec instruments électroniques et messages électroniques);
- Traduction, interprétation et services de sécurité;
- Aide pour produire les bulletins de nouvelles et les communiqués de presse.

Après la conférence

- Préparation, traduction et diffusion de documents et d'information aux délégués;
- Veiller à ce que tous les documents de conférence soient complets et disponibles dans les archives du SCIC en respectant les cotes de sécurité établies au préalable;
- Gestion du site Web et versement dans celui-ci des bulletins de nouvelles et des communiqués de presse.

Nous cherchons toujours des moyens d'améliorer nos services et nous sommes prêts à servir de nouveaux secteurs qui répondent aux exigences de notre mandat.

Les bureaux principaux du SCIC sont-ils situés à Ottawa?

ino

À la suite d'une réorganisation, le Centre de documentation intergouvernementale (CDI) est devenu les Services d'information. Ces derniers ont, au sein de l'organisation, deux fonctions rattachées à la gestion de l'information et à la technologie de l'information.

Gestion de l'information

Le rôle du volet Gestion de l'information consiste, par le truchement du Centre d'information, à gérer la documentation et les instruments connexes issus des conférences que sert le SCIC. Les documents déposés par les délégations à chaque conférence sont codés et répertoriés en vue de leur transmission au Centre d'information après chaque réunion. Les autres documents produits par le Secrétariat au nom de la présidence (par exemple, l'ordre du jour définitif, la liste des délégués, le résumé des travaux, etc.) sont également versés dans les archives afin de créer un dossier complet pour chaque conférence que sert le Secrétariat.

Archives

La collection unique de documents du SCIC s'étend à pratiquement tous les secteurs qui ont fait l'objet de conférences intergouvernementales depuis 1973 et elle existe d'abord et avant tout pour les gouvernements. Dans la foulée de la réorganisation des Services d'information, on a cessé de distribuer systématiquement les documents publics aux bibliothèques législatives, universitaires et publiques partout au Canada. Néanmoins, le grand public peut aussi, sur demande, avoir accès aux documents non cotés ou les consulter sur le site Web du Secrétariat.

En plus des documents, le Centre d'information garde d'autres instruments de consultation relatifs aux conférences intergouvernementales. Il a notamment établi une petite bibliothèque d'enregistrements audiovisuels des séances publiques des diverses conférences fédérales-provinciales et interprovinciales des premiers ministres ainsi qu'une collection de photographies prises à certaines de ces réunions.

Ce sont 1 490 et 1 383 nouveaux documents qui se sont ajoutés à la collection du SCIC en 1998-1999 et 1999-2000 respectivement.

Conférence par genre et niveau	1998-1999			1999-2000		
	Genre et nombre de documents			Genre et nombre de documents		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
fédérale-provinciale-territoriale						
premiers ministres (f/p/t)	0	0	0	0	0	0
ministres	630	103	733	440	86	526
sous-ministres	418	16	434	461	51	512
Sous-total			1 167			1 038
provinciale-territoriale						
premiers ministres (p/t)	30	43	73	36	35	71
ministres	178	20	198	154	14	168
sous-ministres	52	0	52	98	8	106
Sous-total			323			345
Nombre total de nouveaux documents			1 490			1 383

Nombre de documents de conférences dans les archives au 31 mars 2000

fédéraux-provinciaux-territoriaux	20 670
provinciaux-territoriaux	9 069
Grand total	29 739

Demandes de documents reliés aux conférences

En 1998-1999 et 1999-2000, le Centre d'information a reçu, de divers groupes et personnes, respectivement 248 et 194 demandes qui visaient des documents reliés aux conférences.

Pour y répondre, il a fourni des documents, des renseignements ou des publications :

	1998-1999	1999-2000
Nombre de documents cotés	1 298	95
Nombre de documents non cotés	478	395
Nombre de recherches ou de demandes de renseignements généraux	185	140
Nombre de publications	65	46

Une bonne partie des demandes de renseignements provenaient de fonctionnaires, de représentants d'universités, d'étudiants et d'employés du secteur privé du Canada, des États-Unis et de pays aussi éloignés que la Suisse, l'Australie et l'Inde.

Projets pour l'avenir

Au cours du dernier exercice, on a amorcé des discussions préliminaires sur l'établissement d'un système en vue de supprimer la cote de sécurité de documents de conférences et ces discussions se poursuivent cette année. Un autre projet intéressant qui a été lancé consiste à revoir le système de classement de dossiers du Secrétariat surtout en vue d'y intégrer le classement d'une grande quantité de données historiques (c.-à-d., la mémoire institutionnelle) que possèdent divers éléments du Secrétariat.

En raison de la croissance des archives avec les années, les problèmes d'espace pour les entreposer se posera inévitablement. Pour cette raison, on a commencé à discuter de l'entreposage et de la protection à long terme des documents

intergouvernementaux, tout en veillant à maintenir leur intégrité et à respecter leur caractère confidentiel. Si l'entreposage à l'extérieur demeure une possibilité, on examine également ce que pourrait permettre la numérisation des archives

Technologie de l'information

Les progrès technologiques constituent toujours et de plus en plus un élément capital pour fournir des services de grande qualité tant à nos clients qu'aux services de gestion internes. Le SCIC s'efforce de rester à la fine pointe de l'évolution technologique. Dans cette optique, nos budgets futurs attribueront les ressources financières requises pour répondre à nos besoins au chapitre de la technologie de l'information.

Depuis plusieurs années, le Secrétariat apporte des améliorations qui lui permettent d'exploiter pleinement les plus récentes innovations technologiques. Notre réseau interne est passé de Banyan VINES à Windows NT et on a installé un nouveau serveur de communication pour faciliter des raccordements rapides, fiables et simultanés entre divers sites de conférence au Canada et nos bureaux à Ottawa. L'accès à Internet à partir des postes de travail permet d'effectuer des recherches, de communiquer avec les fournisseurs, de prendre des dispositions de voyage et de se tenir au courant des actualités.

Le SCIC s'est aussi préoccupé en priorité des préparatifs au passage à l'an 2000. Grâce à la mise à l'épreuve et à l'amélioration des ordinateurs portatifs et de bureau de type Pentium, au perfectionnement de notre ensemble d'applications relatives au traitement de texte, à la présentation, à la base de données, au tableur et aux communications, le Secrétariat est entré sans pépin dans le nouveau millénaire.

Le système de messages électroniques conçu pour les conférences de niveau supérieur est un service fortement en demande. Des plans sont donc en voie d'élaboration pour offrir le service lorsque le besoin s'en fait sentir

et que le site rend possible l'installation des câbles nécessaires.

L'établissement de liaisons Internet pour les délégués à diverses conférences est un autre service qu'offre le SCIC lorsqu'il le peut et que le besoin le justifie.

Communications

Concernant les communications, le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes continue d'afficher dans son site Web, le cas échéant, les communiqués de la conférence et les renseignements sur celle-ci dès que prend fin la conférence que nous servons. Par ailleurs, les formulaires d'accréditation offerts dans notre site Web ont rendu plus efficace le processus d'inscription des représentants des médias.



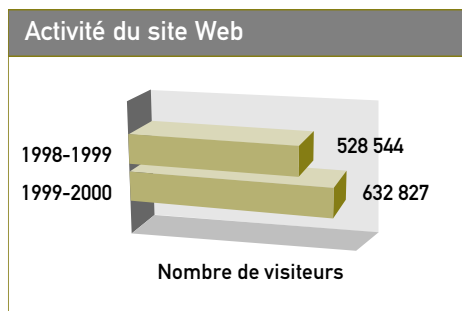
Depuis 1998, environ un million et demi de visiteurs ont consulté notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.scics.gc.ca>.

Les réactions positives que nous recevons toujours et le nombre de visiteurs qui consultent régulièrement notre site confirment l'utilité de ce service pour les gouvernements, les organismes de presse, les groupes d'intérêt spéciaux et le grand public au Canada et à l'étranger. Nous présentons ci-après une ventilation par pays des consultations qui visaient notre site :

Canada	46%
États-Unis	21%
Autres	33%

(Japon, France, Allemagne, Afrique du Sud, Royaume-Uni, Australie, Danemark, République slovaque, Espagne, Autriche, Fédération de Russie), pour ne nommer que ceux-là.

Au cours des dernières années, nous avons constaté une progression constante du nombre de consultations dont notre site Web a été l'objet. En effet, il y a eu 632 827 visiteurs au cours du présent exercice, comparativement à 528 544 en 1998-1999 et à 230 431 en 1997-1998, année du lancement. Ce sont traditionnellement les conférences de niveau supérieur, par exemple celles des premiers ministres, qui suscitent le plus d'activité sur notre site, mais il y a néanmoins eu, dans l'ensemble, une progression du nombre de consultations.



Quel est le nombre approximatif de personnes à avoir visité notre site Web depuis 1998?

Plusieurs projets relatifs aux communications visuelles ont été entrepris durant les derniers mois de l'exercice 1998-1999 et tout au long de celui de 1999-2000. L'un d'eux est la conception d'une nouvelle image pour les publications de l'organisation, par exemple le Rapport aux gouvernements et les instruments de commercialisation qui, dans certains cas, sont distribués aux 14 gouvernements que nous servons.

Projets futurs à l'étude :

- Un réseau sans fil sur les lieux des conférences
- La numérisation des documents

Plus d'un million.

Services intégrés

Les Services intégrés sont responsables des finances, du personnel et des services administratifs du Secrétariat.

Finances

Les budgets du SCIC pour 1998-1999 et 1999-2000 ont été les suivants :

	1998-1999	1999-2000
	\$	\$
Budget principal des dépenses	3 074 000	3 089 000
Budget supplémentaire des dépenses	834 519	818 796
Financement total	3 908 519	3 907 796

Le Budget principal des dépenses du Secrétariat est demeuré stable pendant les deux années. Toutefois, en raison d'un accroissement considérable du nombre de conférences, le total étant passé de 81 en 1997-1998 à 99 en 1998-1999 puis à 105 en 1999-2000, il nous a fallu obtenir les ressources indiquées ci-dessus sous forme de Budget supplémentaire des dépenses.

En 1998-1999 et 1999-2000, les dépenses totales se sont élevées à 3 829 136 \$ et 3 747 982 \$ respectivement. Par conséquent, le SCIC a eu un excédent de 79 383 \$ en 1998-1999 et un autre de 159 814 \$ en 1999-2000 :

	1998-1999	1999-2000
	\$	\$
Traitements et salaires	1 639 835	1 589 068
Régimes de prestations aux employés	307 000	341 000
Sous-total - Frais de personnel	1 946 835	1 930 068
Autres coûts d'exploitation	1 815 459	1 713 735
Coûts en capital	66 842	104 179
Sous-total - Autres coûts d'exploitation et en capital	1 882 301	1 817 914
Total	3 829 136	3 747 982
Excédent (Déficit)	79 383	159 814

L'augmentation budgétaire de 1998-1999 a été incorporée à la facture pour 1999-2000 transmise aux provinces tandis que celle de 1999-2000 est ajoutée à la facture pour 2000-2001.

Le Budget principal des dépenses du SCIC en 2000-2001 s'établit à 3 666 000 \$. Ce montant reflète une augmentation de l'ordre de 577 000 \$ ou de 18,7 % par rapport à l'exercice précédent. De cette somme, il a fallu consacrer 500 000 \$ pour aider à couvrir le coût du nombre accru

de conférences, puisque d'une moyenne historique annuelle de 70 conférences servies on est passé à une moyenne annuelle de 90 conférences servies au cours des trois dernières années.

Des ressources financières additionnelles pourraient devenir nécessaires en 2000-2001 si le Secrétariat devait servir plus de 90 conférences. Or, si cela devait se produire, le financement demandé serait ajouté à la facture de 2001-2002.

Tableau financier - Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)

Population selon le recensement de 1991	1998-1999									1999-2000		
	Budget principal des dépenses				Contribution reçue					À refléter dans la prochaine facture		
		Montant ² partagé	Ajustement budgétaire 1997-1998	Contri- bution prévue ³	Montant ² partagé	Plus: Ajustement budgétaire 1997-1998 ⁴	Moins : Crédit d'excédent en 1997-98 ⁵	Total facturé	Contri- bution réelle	Ajustement ⁶ budgétaire 1998-1999	CAPAFE ⁷ 1997-1998	Total
%												
Total, Budget/ Dépenses		3 374,0	300,00	3 074,0		279,0				735,2	(23,8)	711,4
Moins : contribution fédérale ¹		1 861,0	150,0	2 445,9		139,5				367,6	(20,9)	346,7
Contribution provinciale totale		1 213,0	150,0	928,1		139,5				367,6	(2,9)	364,7
Terre-Neuve et Labrador	2,1	25,5	3,1	28,6	25,5	3,0	0,0	28,5	28,5	7,7	(0,3)	7,4
Nouvelle-Écosse	3,3	40,0	5,0	45,0	40,0	4,6	0,0	44,6	44,6	12,1	(0,4)	11,7
Nouveau-Brunswick	2,7	32,7	4,1	36,8	32,7	3,8	0,0	36,5	36,5	9,9	(0,3)	9,6
Île-du-Prince-Édouard	0,5	6,1	0,7	6,8	6,1	0,7	0,0	6,8	6,8	1,9	(0,1)	1,8
Québec	25,3	306,9	37,9	131,3	306,9	35,3	0,0	342,2	131,3	93,0	0	93,0
Ontario	37,1	450,0	55,7	355,6	450,0	51,7	0,0	501,7	355,6	136,4	0	136,4
Manitoba ⁸	4,0	48,5	6,0	20,0	48,5	5,6	0,0	54,1	40,0	14,7	0	14,7
Saskatchewan	3,6	43,7	5,4	49,1	43,7	5,0	0,0	48,7	48,7	13,2	(0,4)	12,8
Alberta	9,3	112,8	14,0	90,0	112,8	12,9	0,0	125,7	125,7	34,2	0	34,2
Colombie-Britannique	12,1	146,8	18,1	164,9	146,8	16,9	(0,1)	163,6	136,0	44,5	(1,4)	43,1
Total	100,0	1 213,0	150,0	928,1	1 213,0	139,5	(0,1)	1 352,4	953,7	367,6	(2,9)	364,7

Notes:

¹ La contribution fédérale comprend 50% du budget de fonctionnement/ des dépenses plus les régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires, le capital et le manque à gagner découlant de contributions provinciales partielles ou non réglées.

² Les quote-parts provinciales sont calculées en fonction du nombre d'habitants, d'après les données du recensement de 1991.

³ Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contributions provinciales partielles ou non réglées.

⁴ Le Secrétariat a obtenu un budget supplémentaire de 300 000 \$ en 1997-1998. De ce montant, 279 000 \$ ont été dépensés et la moitié de cette somme a donc été facturée aux provinces.

⁵ Le crédit est la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 1997-1998.

⁶ L'ajustement budgétaire est la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 1998-1999.

⁷ Surestimation des comptes à payer à la fin de l'exercice (CAPAFE).

⁸ Comprend la contribution du Manitoba pour les années 1997-1998 et 1998-1999 au montant de 20 000 \$ pour chacune.

Services intégrés

Tableau financier - Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)

Population selon le recensement de 1991		1999-2000								2000-2001		
		Budget principal des dépenses			Contribution reçue					À refléter dans la prochaine facture		
	%	Montant ² partagé	Ajustement budgétaire 1998-1999	Contribution prévue ³	Montant ² partagé	Plus: Ajustement budgétaire 1997-1998 ⁴	Moins: Surestimation CAPAFE ⁵	Total facturé	Contribution réelle	Ajustement ⁶ budgétaire 1999-2000	RDAP ⁷ 1998-1999	Total
Total, Budget/ Dépenses		3 089,0	834,5	3 923,5		735,2	(23,8)			516,7	(17,3)	
Moins : contribution fédérale ¹		1 863,0	417,3	2 927,3		367,6	(20,9)			258,4	(15,4)	
Contribution provinciale totale		1 226,0	417,2	996,2		367,6	(2,9)			258,4	(1,9)	
Terre-Neuve et Labrador	2,1	25,7	8,7	34,5	25,7	7,7	(0,3)	33,1	33,1	5,4	(0,2)	5,2
Nouvelle-Écosse	3,3	40,5	13,8	54,2	40,5	12,1	(0,4)	52,2	52,2	8,5	(0,3)	8,2
Nouveau-Brunswick	2,7	33,1	11,2	44,4	33,1	9,9	(0,3)	42,7	42,7	7,0	(0,2)	6,8
Île-du-Prince-Édouard	0,5	6,1	2,1	8,2	6,1	1,9	(0,1)	7,9	7,9	1,3	(0,1)	1,2
Québec	25,3	310,2	105,6	131,3	310,2	93,0	0,0	403,2	215,3	65,4	0,0	65,4
Ontario	37,1	454,9	154,8	355,6	454,9	136,4	0,0	591,3	355,6	95,9	0,0	95,9
Manitoba	4,0	49,0	16,7	20,0	49,0	14,7	0,0	63,7	30,0	10,3	0,0	10,3
Saskatchewan	3,6	44,1	15,0	59,2	44,1	13,2	(0,4)	56,9	56,9	9,3	(0,3)	9,0
Alberta	9,3	114,0	38,8	90,0	114,0	34,2	0,0	148,2	148,2	24,0	(0,8)	23,2
Colombie-Britannique	12,1	148,4	50,5	198,8	148,4	44,5	(1,4)	191,5	147,0	31,3	0,0	31,3
Total	100,0	1 226,0	417,2	996,2	1 226,0	367,6	(2,9)	1 590,7	1 088,9	258,4	(1,9)	256,5

Notes:

¹ La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement/ des dépenses plus les régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires, le capital et le manque à gagner découlant de contributions provinciales partielles ou non réglées.

² Les quote-parts provinciales sont calculées en fonction du nombre d'habitants d'après les données du recensement de 1991.

³ Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contributions provinciales partielles ou non réglées.

⁴ Le Secrétariat a obtenu un budget supplémentaire de 834 500 \$ en 1998-1999. De ce montant 735 200 \$ ont été dépensés et la moitié de cette somme a donc été facturée aux provinces.

⁵ Le crédit résulte d'une surestimation des comptes à payer à la fin de l'exercice 1998-1999 (CAPAFE).

⁶ L'ajustement budgétaire est la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 1999-2000.

⁷ Remboursements de dépenses des années antérieures (RDAP).

Administration

En août 1998, le SCIC a quitté l'immeuble du 110, rue O'Connor pour emménager dans ses nouveaux locaux au 10^e étage du 222, rue Queen, dans le centre-ville d'Ottawa. En avril 1999, il y a eu une journée portes ouvertes au SCIC pour souligner le 25^e anniversaire de celui-ci et pour montrer ses nouveaux locaux.

la moitié des membres du personnel sont des fonctionnaires provinciaux détachés par leurs gouvernements respectifs pour une période de trois à quatre ans. Les employés des Services d'information, des Services intégrés et de la Direction proviennent du gouvernement fédéral. Le Secrétaire est l'administrateur général et il est nommé par décret en conseil.

Programme de détachement

Au cours des années, la combinaison de fonctionnaires fédéraux et provinciaux a permis à l'organisation de profiter, d'une part, de points de vue différents, de méthodes nouvelles et d'un enthousiasme sans cesse renouvelé et, d'autre part, de la continuité, de l'expérience et de connaissances institutionnelles fondamentales.

Au cours des deux derniers exercices, 5 employés provinciaux ont terminé leur période de détachement au SCIC et ils ont été remplacés par 5 nouveaux. De plus, le Secrétariat a doté un poste de chargée de conférences en faisant appel à un détachement à court terme en provenance du gouvernement fédéral.



Photo : SCIC

Le secrétaire accueille les invités

Personnel

Le caractère intergouvernemental du Secrétariat se reflète dans la composition de son effectif qui est constitué à la fois d'employés fédéraux et provinciaux. Dans le secteur des Services aux conférences,

Fonctionnaires provinciaux détachés auprès du SCIC							
	Dir.	CC	CCA	AC	AC(ast)	AUTRES	TOTAL
Ontario	1	8	2	1	1		13
Québec		6	4	2	1	1*	14
Nouvelle-Écosse	1	1	3		1		6
Nouveau-Brunswick		1			1		2
Manitoba							0
Colombie-Britannique		2	2	1	2		7
Île-du-Prince-Édouard			1		2		3
Saskatchewan		1	1	1	1		4
Alberta		2			2		4
Terre-Neuve et Labrador	1	2			4	1**	8
						TOTAL	61

DIR Directeur, Services aux conférences (ce poste a été aboli par la suite)
 CC Chargé(e) de conférences
 CCA Chargé(e) de conférences adjoint(e)
 AC Adjoint(e) aux conférences
 AC (ast) Adjoint(e) aux conférences (acquisitions et services techniques)
 Autres *Directeur de l'information; ** Agent d'information (ces postes ont été abolis)

Services intégrés

L'an dernier, le Secrétariat a dit adieu aux employés suivants : **Rodrigue Hurtubise**, directeur des Services aux conférences, a quitté le gouvernement de l'Ontario pour le secteur privé; les chargé(e)s de conférences **Frank Cholette** et **Lise Robitaille** sont retourné(e)s à leurs gouvernements, soit de Terre-Neuve et Labrador et du Québec respectivement. Deux adjoint(e)s aux conférences, **Ed Knight** et **Janet Banks**, sont également retourné(e)s à leurs gouvernements d'attache, soit de Terre-Neuve et Labrador et de la Colombie-Britannique respectivement.

Malgré un taux de roulement traditionnellement faible pour les employés fédéraux, les personnes suivantes ont quitté le Secrétariat : **Philippe Sénécal**, adjoint aux finances, a accepté un nouveau poste à Développement des ressources humaines Canada tandis que **Joan Murphy**, directrice des Services d'information acceptait un détachement auprès de la Garde côtière canadienne.

En revanche, les personnes suivantes se sont jointes à l'organisation : les chargées de conférences **Roseline Pelletier** et **Johanne Kaszap** qui arrivent respectivement du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement fédéral; **Marjolaine Groulx**, chargée de conférence adjointe qui vient du gouvernement du Québec; **Cynthia Yerichuk** et **Richard Lalonde**, adjoint(e)s aux conférences (acquisitions et services techniques) qui sont détaché(e)s par les gouvernements de l'Alberta et du Québec respectivement; et **Claude Simard**, adjoint aux finances, qui était auparavant à Élections Canada.

Adresse postale

C.P. 488, Succursale « A »
Ottawa (Ontario)
K1N 8V5

Emplacement/livraisons

222, rue Queen, 10^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5V9

Demande de renseignements

(613) 995-2341
Télécopieur : (613) 996-6091
Courriel : info@scics.gc.ca
Site Web : www.scics.gc.ca

Secrétaire

Stuart MacKinnon
(613) 995-2344
smackinnon@scics.gc.ca

Secrétaire adjoint

André M. McArdle
(613) 995-2345
amcardle@scics.gc.ca

Services aux conférences

Chargée, Roseline Pelletier ¹
(613) 995-4328
rpelletier@scics.gc.ca

Chargé, Pierre-Luc Perrier
(613) 995-2349
plperrier@scics.gc.ca

Chargée, Suzanne Corbeil-Prashaw ²
(613) 995-2343
sprashaw@scics.gc.ca

Chargée, Johanne Kaszap ³
(613) 995-3675
jkaszap@scics.gc.ca

Services intégrés

Directeur, Ronald L. Richer
(613) 995-4444
rricher@scics.gc.ca

Services d'information

Télécopieur : (613) 947-4336

Gestion de l'information

Coordonnatrice, Jane Dubé
(613) 995-4310
jdube@scics.gc.ca

Technologie de l'information

Spécialiste, Jean-Pierre Allaire
(613) 995-4203
jpallaire@scics.gc.ca

Services de traduction

Responsable, Gilles Boileau ⁴
(613) 995-4170
gboileau@scics.gc.ca

¹ Détachée par le Nouveau-Brunswick

² Détachée par l'Ontario

³ Détachée par le gouvernement fédéral

⁴ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada